



VILLE D'HENDAYE

64700

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N° : 413-2018

OBJET : MODIFICATION DES HORAIRES DE CHANTIER - SNCF RESEAU - TRAVAUX DE REGENERATION DE LA PLATEFORME FERROVIAIRE ENTRE BAYONNE ET HENDAYE - MOIS DE JUIN ET SEPTEMBRE 2018

LE MAIRE DE LA VILLE D'HENDAYE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2212-2,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Règlement Sanitaire Départemental des Pyrénées-Atlantiques, et notamment son article 102,

Considérant la demande de SNCF RESEAU (INGENIERIE ET PROJETS - AGENCE PROJETS AQUITAINE POITOU-CHARENTE 33077 BORDEAUX CEDEX), en charge des travaux de régénération de la plateforme ferroviaire entre Bayonne et Hendaye, prévus du 17 au 29 juin 2018 et du 2 au 7 septembre 2018, pour le secteur d'HENDAYE qui sollicite que les opérations de chantier puissent se dérouler essentiellement de nuit,

Considérant qu'il peut être réservé une suite favorable à cette demande compte tenu de la spécificité des travaux,

ARRETE

ARTICLE 1 SNCF RESEAU est autorisé à bénéficier des horaires de chantier suivants : en semaine, du dimanche soir au vendredi matin, de 20 heures à 3 heures, le lendemain :

- du 17 au 29 juin 2018,
- du 2 au 7 septembre 2018.

ARTICLE 2 Toute infraction à cet arrêté sera constatée par un procès-verbal qui sera transmis au Tribunal compétent.

ARTICLE 3 Le présent arrêté sera notifié au pétitionnaire, publié et affiché et une ampliation sera transmise :

- à la Sous-Préfecture de l'Arrondissement de Bayonne,
- au Commissariat de Saint-Jean de Luz,
- à la Direction des Services Techniques,
- au Service Police Municipale,
- au Service Communication.

Etant précisé que, conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du Code de Justice Administrative, les voies de recours contre cet arrêté peuvent être exercées dans le délai de 2 mois suivant la présente notification et publication, devant le Tribunal Administratif de PAU.

HENDAYE LE 28 MAI 2018

Le Maire,

*1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération Pays-Basque,
Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques,*

Kotte ECENARRO



Je soussigné(e).....
certifie avoir reçu ce jour
un exemplaire du présent arrêté.

Date et signature :